



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Libye

Question au Gouvernement n° 3476

Texte de la question

AVENIR DE LA LIBYE

M. le président. La parole est à M. Yves Nicolin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Yves Nicolin. Monsieur le Premier ministre, alors que 6 660 000 jeunes Français scolarisés dans le premier degré ont fait lundi une rentrée scolaire dans la sérénité d'un pays en paix, près de 300 000 jeunes Libyens vont faire pour la première fois depuis quarante-deux ans leur rentrée scolaire dans un pays libéré de son dictateur. Ces jeunes Libyens vont ainsi pouvoir découvrir des programmes scolaires expurgés de la propagande de leurs dirigeants.

Ces jeunes Libyens vont enfin, après quatre décennies d'oppression, redevenir des citoyens libres en actes, mais aussi et surtout en pensée.

Mes chers collègues, cette libération, les Libyens la doivent avant tout au courage de celles et de ceux qui, après la révolution de jasmin, ont bravé jusqu'aux derniers fidèles du colonel Kadhafi.

Mais cette libération, les Libyens savent aussi qu'ils la doivent au soutien sans faille de la France, et en particulier à la clairvoyance et à la détermination du Président de la République Nicolas Sarkozy. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. Roland Muzeau. Le Grand Leader !

M. Yves Nicolin. C'est donc la France, un pays européen, qui a tendu la main aux nouvelles générations arabes. C'est la France qui, à l'ONU, a obtenu le feu vert à une action de soutien militaire pour éviter le bain de sang qui devait avoir lieu à Misrata. C'est la France encore qui, avec ses forces armées, a mené les actions aériennes. C'est la France toujours qui a reconnu la première le Conseil national de transition comme autorité légitime.

M. Pierre Gosnat. C'est aussi la France qui a accueilli Kadhafi !

M. Yves Nicolin. Grâce au Président de la République, grâce au gouvernement de François Fillon, à ses ministres des affaires étrangères, Alain Juppé, et de la défense, Gérard Longuet, grâce à nos diplomates et à nos militaires, nous pouvons être fiers de l'action qu'a menée notre pays en faveur de la libération du peuple libyen.

Mais la paix, la liberté et la démocratie sont à construire en Libye. Monsieur le Premier ministre, comment notre pays, et l'Europe comptent-ils s'impliquer dans cette nouvelle étape, et selon quel calendrier ?

(*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. François Fillon, *Premier ministre*. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, l'été ne nous a pas apporté beaucoup de bonnes nouvelles, mais il nous a apporté celle de la victoire des insurgés libyens et du peuple libyen contre la dictature.

M. Jean-Pierre Brard. Nicolas baisait la babouche du dictateur il n'y a pas si longtemps !

M. François Fillon, *Premier ministre*. Je voudrais ici rendre hommage à tous les combattants libyens, et nous savons qu'il y a eu beaucoup de pertes dans leurs rangs. Par leur courage et leur volonté, ils ont obtenu la chute du dictateur Kadhafi. Je voudrais associer à cet hommage les soldats français, et l'ensemble des pays de la coalition qui ont aussi pris des risques pour faire que le droit international soit respecté. (*Applaudissements.*)

Enfin, je voudrais remercier tous ceux qui, sur ces bancs, dans la majorité comme dans l'opposition, ont apporté leur soutien à l'initiative du Président de la République et du Gouvernement d'intervenir, en particulier pour

sauver du massacre la ville de Benghazi, permettant ainsi à la rébellion de s'installer dans la durée, de s'armer et d'entreprendre la reconquête du pays.

Aujourd'hui, nous restons vigilants sur les quelques combats qui perdurent, et nous nous interrogeons sur le sort du colonel Kadhafi, dont nous souhaitons qu'il soit jugé, en Libye et par les juridictions internationales. Mais l'essentiel, maintenant, c'est d'aider le peuple libyen à organiser la transition vers la démocratie, la mise en place d'institutions respectueuses du droit international et du droit des personnes, et la reconstruction du pays.

C'est dans cet esprit que nous avons tenu à Paris, à l'initiative du Président de la République, une conférence qui a rassemblé plus de soixante pays. Nous avons décidé immédiatement le déblocage de 15 milliards de dollars d'avoirs libyens qui seront immédiatement mis à disposition du Conseil national de transition pour qu'il engage les dépenses nécessaires à la reconstruction. Nous avons passé un accord avec le CNT portant sur une coopération immédiate en matière de reconstruction d'écoles et de logements d'urgence.

M. Roland Muzeau. Et de pétrole !

M. François Fillon, *Premier ministre*. Le CNT s'est engagé sur un calendrier précis pour la mise en place de rendez-vous démocratiques et l'élection d'une assemblée constituante et nous serons très vigilants sur la mise en oeuvre de ces engagements.

M. Jean-Pierre Brard. Quelle naïveté !

M. François Fillon, *Premier ministre*. Ce qui s'est passé en Libye, grâce au peuple libyen et grâce au soutien que nous lui avons apporté, permet aujourd'hui d'envisager des changements très profonds dans le monde arabo-musulman.

M. Roland Muzeau. En Arabie Saoudite ?

M. François Fillon, *Premier ministre*. La situation qui prévaut aujourd'hui en Syrie est inacceptable, et ce qui s'est passé en Libye devrait faire réfléchir le président Assad.

De la même façon, ce qui vient de se passer en Libye, notamment le fait que les Occidentaux aient été aux côtés des révolutionnaires libyens, doit permettre d'engager une discussion sur la résolution du problème israélo-palestinien dans un contexte qui n'est plus celui de l'affrontement Nord-Sud ni celui du choc des civilisations.

Tout cela, nous le devons au courage du peuple libyen, mais aussi à la clairvoyance du Président de la République et au courage des soldats français. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Yves Nicolin](#)

Circonscription : Loire (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3476

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 septembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 septembre 2011